

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NIMBA FISH FARMS » en abrégé « NFF »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE
ABDOULAYE FADIGA IMMEUBLE BELLE RIVE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIMBA FISH FARMS » en abrégé
« NFF »

Objet : La mise en place d'une station piscicole pour la production de produits aquacoles et dérivées.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU AVENUE ABDOULAYE FADIGA IMMEUBLE BELLE RIVE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M CHALAMALASETTI NAGA MURALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03612 du 03/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46879/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

